



---

## MAIRIE D'OUZOUER SUR LOIRE

### Organisation de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire Rentrée 2021

Madame, Monsieur,

La rentrée se fait au niveau 2 du protocole sanitaire mis en place.

Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école et par conséquent à l'accueil périscolaire en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme cas contact à risque ne doivent pas se rendre à l'école ni à l'accueil périscolaire.

Le personnel communal doit appliquer les mêmes règles.

#### **Les conditions d'ouverture des services périscolaires**

- Les horaires de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire restent inchangés.
- Les formalités de réservation/annulation restent inchangées.
- Tous les enfants peuvent être accueillis.
- Ils se laveront les mains à leur arrivée à l'accueil périscolaire, avant le repas au restaurant scolaire et autant de fois que nécessaire. Du savon et du papier essuie-mains seront à disposition dans les sanitaires.
- Les récréations et activités proposées aux enfants seront adaptées à la situation et se feront en respectant les mêmes groupes classes que les écoles.
- Lors des repas et goûters les enfants seront installés par classe et, dans la mesure du possible, toujours à la même table.
- Port du masque obligatoire à l'intérieur pour tous les personnels et les élèves dès le CP.
- Les parents n'auront pas l'autorisation de rentrer dans l'enceinte de l'accueil périscolaire, ils seront accueillis par un animateur sous le préau d'entrée de l'accueil périscolaire.